

Réforme « Collège 2016 » : en débattre, la combattre, revendiquer un autre projet

Sud Éducation combat le projet de « Collège 2016 ». Après la loi d'orientation de « refondation », les nouveaux statuts, le nouveau socle commun, cette réforme continue dans la même logique : aggravation des inégalités, mise en concurrence tous azimuts, soumission à l'entreprise et dégradation des conditions de travail.

La réforme du collège, qu'est-ce que c'est ?

- 20 % du temps scolaire décidés par les chefs d'établissement « après avis du conseil pédagogique » :
- des volumes horaires disciplinaires modulables et globalisables sur un cycle,
- l'externalisation hors de la classe des difficultés scolaires avec l'aide personnalisée (AP), dispositif dont l'inefficacité a déjà été reconnue aussi bien dans le Premier Degré qu'au Lycée,
- l'instauration des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) en cycle 4 (deux heures hebdo) sans aucun moyen humain et financier supplémentaire pour les mettre en oeuvre,
- la généralisation des heures supp' au bon vouloir de la hiérarchie avec les IMP (Indemnités pour Missions Particulières).
- la semestrialisation des enseignements artistiques et la création d'un pôle scientifique pour aller vers une flexibilisation du temps de travail des enseignant-e-s.
- une réforme qui compte sur les personnels pour pallier le manque de moyens !

Une réforme pseudo-pédagogique contre les élèves et les personnels !

Pour défendre sa réforme, le gouvernement se fait le défenseur des méthodes pédagogiques et de la liberté pédagogique. Quelle arnaque!

Cette réforme compte sur les personnels pour pallier le manque de moyens et renforce le pouvoir de la hiérarchie en multipliant les petits chefs au service des directions.

Les élèves ne sont plus considéré-e-s que comme de futur-e-s salarié-e-s, leur épanouissement et leurs aspirations personnelles sont sacrifiées à l'autel de l'impératif de l'employabilité.

Cette réforme déclare la guerre aux pauvres et aggrave la ségrégation sociale par la mise en oeuvre de ce socle commun à minima pour les élèves des classes populaires.

Cette réforme s'inscrit dans un contexte d'attaques globales visant à casser de la maternelle à l'université les prétentions égalitaires.

Sud Éducation combat la ségrégation sociale qu'aggrave cette réforme !

Pour un collège égalitaire !

MARDI 19 MAI : Sud Éducation appelle les personnels à une journée nationale de grève et de mobilisations contre ce projet et pour une autre réforme !

éducation
Sud
Paris

Union
syndicale
Solidaires

"Mieux apprendre pour mieux réussir" ou la fin du collège unique?

Accroître l'autonomie des établissements ou renforcer la hiérarchie ?

La réforme ne donne pas plus de libertés aux enseignants pour répondre aux besoins des élèves mais plus de pouvoir à la hiérarchie pour gérer comme elle l'entend le temps scolaire et la politique éducative de l'établissement.

L'objectif du ministère est clair : induire une concurrence toujours plus grande entre collègues, équipes, disciplines et établissements tout en multipliant des hiérarchies intermédiaires, dans la continuité des réformes statutaires sur les « missions et services ».

Les chefs d'établissement vont donc se retrouver à aggraver les conditions de travail des enseignant-e-s et les conditions d'étude des élèves, de manière arbitraire, pour des raisons managériales.

Des paroles, des paroles et encore des paroles, que tu sèmes au vent...

L'échec de l'école ne résulte pas comme l'affirment les réactionnaires du « tout pédagogique » ni de « l'excès d'égalitarisme » mais au contraire de l'aggravation des inégalités sociales. Le ministère se targue de promouvoir l'innovation pédagogique avec des dispositifs à la petite semaine : accompagnement personnalisé (AP) et enseignement pratiques interdisciplinaires (EPI).

L'extension de l'AP au collège témoigne du renoncement à la création des conditions pour que les difficultés des élèves soient traitées au sein de classe (réductions des effectifs-élèves, des groupes réduits, des enseignant-e-s formé-e-s en nombre suffisant), et donc une programmation budgétaire à la hauteur des besoins. On en est loin !

Les langues anciennes seront étudiées dans le cadre des EPI et ne feront plus l'objet d'une discipline à part entière. Encore une fois, l'école renonce à certains savoirs qui ne seraient pas assez rentables en les mettant en concurrence avec d'autres. L'organisation des EPI et leurs contenus seront décidés par les chefs d'établissement : le ministère renforce la concurrence entre les disciplines et les collègues !

Comme d'habitude on va demander aux enseignant-e-s de faire plus avec toujours moins de moyens. Par cette stratégie, le ministère met en concurrence nos conditions de travail et notre aspiration à une pédagogie coopérative de transformation sociale !

S'inspirer du primaire ?

La réforme du collège vante l'école primaire et propose d'étendre certains de ses modes de fonctionnement au collège. Si la réussite des élèves passe par du travail en petits groupes, pourquoi ne pas diminuer les effectifs des classes ?

La mise en place de l'Aide Personnalisée (AP) dans le primaire a été l'occasion d'amorcer des RASED (Réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté). D'autre part cette AP d'une durée de deux heures hebdomadaires en 2008 a été diminuée de moitié depuis. Pour quelle(s) raison(s) la ministre souhaite-elle alors la mettre en œuvre au collège ?

L'organisation d'une liaison entre un collège et les écoles de rattachement pose de nombreuses questions pratiques : sur quel(s) lieu(x), sur quel temps de service ?

Notre projet d'émancipation sociale repose sur un combat syndical et pédagogique.

Une école polytechnique pour combattre les inégalités !

Sud Éducation s'oppose à la hiérarchie entre les disciplines et entre les filières car elle renforce les inégalités de classes et de genres. Tous les élèves doivent pouvoir explorer largement des savoirs aussi bien pratiques que théoriques.

Aujourd'hui l'enseignement des savoirs techniques est largement imposé aux élèves des classes populaires qui subissent une orientation dans des filières dévalorisées en lycée professionnel. Pour casser la ségrégation et la reproduction sociale, il faut que l'enseignement général intègre en son sein l'apprentissage de savoirs techniques, manuels et artistiques.

Pour s'émanciper, tou-te-s les élèves doivent pouvoir explorer la diversité des champs du savoir afin d'appréhender ensemble les savoirs théoriques et leurs réalisations pratiques.

Pour une école coopérative, publique et laïque et émancipatrice !

Au modèle de mise en compétition entre les élèves et entre les personnels instauré par l'institution scolaire, Sud Éducation revendique une pédagogie fondée sur l'entraide et sur la coopération.

Sud Éducation milite :

- pour un collège coopératif débarrassé des rapports hiérarchiques où les décisions sont prises par tous les acteurs du collège, les élèves comme les personnels enseignant et non enseignant dans des cadres démocratiques.

- pour un collège dont les moyens ne sont pas fixés par les politiques capitalistes mais par les besoins pédagogiques : plus de moyens pour des classes moins chargées, pour élaborer des projets ambitieux, pour mettre les élèves en activité, pour que les élèves apprennent par l'expérience.

- pour un collège qui lutte contre les discriminations sociales, racistes et sexistes grâce à l'implication de tou-te-s participant ainsi à l'émancipation de chacun-e !

- pour un collège laïque, libéré des dogmes religieux et des mouvements réactionnaires (Jour de Retrait de l'École, Manif pour tous...) qui tentent d'influer sur les enseignements.

Pas d'autonomie des établissements sans une gestion coopérative des établissements !

Contre les inégalités de traitements des élèves, mobilisons-nous pour une scolarité obligatoire commune jusqu'à 18 ans avec une formation polyvalente et polyculturelle pour tou-te-s !

Nous ne défendons pas le statu quo et constatons depuis longtemps que le collège prétendument unique est celui du tri social. Mais le projet du ministère ne répond en rien à l'objectif de lutter contre les inégalités, qu'il va au contraire accentuer.

Pour Sud Éducation, il faut revendiquer en priorité la diminution des effectifs/élèves, la diminution du temps de travail et du temps de service devant élèves des enseignant-e-s, et tout projet de réforme scolaire doit s'inscrire dans la perspective d'une école polytechnique pour toutes et tous, égalitaire et émancipatrice.

Éducation Morale et Civique : la « conscience morale » par compétences !

L'Éducation Morale et Civique relève dans les nouveaux programmes d'un enseignement spécifique, décontextualisé de tout savoir disciplinaire. L'Enseignement Moral renvoie aux « leçons de morale » et réjouit tous les réactionnaires nostalgiques de l'école de la IIIe République. L'enseignement de valeurs morales prescriptives et de grands principes renforcerait l'École comme lieu de la propagande de l'État et celui-ci n'a pas à intervenir sur les questions morales.

La formation civique et morale dans les nouveaux programmes, c'est :

- « comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique » mais rien sur l'esprit critique, la désobéissance civile, la résistance...

- la promotion d'une « culture de la sensibilité » et de « sentiments moraux »! Mais rien sur les questions des discriminations de classe, de genre ou racistes.

- l'imposition d'une citoyenneté nationale et européenne en tant que construction à priori, normative et excluante et non en tant que communauté effective des personnes vivant et travaillant au même moment au même endroit.

La promotion d'une certaine vision de la « laïcité » occupe une large place dans les programmes : là encore on ne demande pas aux élèves d'exercer leur esprit critique mais d'adhérer à la propagande de l'État. Dans le chapitre sur la pluralité des croyances et la laïcité il est désormais question des « limites de la tolérance » : non seulement la notion de tolérance est connotée négativement, puisqu'il faut « tolérer », « supporter » l'autre mais en plus cette tolérance serait limitée ! Là où notre laïcité suppose la volonté de construire du commun, et un dialogue, leur tolérance renvoie davantage dans les nouveaux programmes à l'idée qu'il faut bien supporter l'autre puisqu'il est là. À l'heure où les immigré-e-s sont sans cesse accusé-e-s de n'être pas suffisamment « laïques » et de ne pas respecter les valeurs de la France, le ministère préconise un enseignement visant ouvertement à imposer sa politique raciste.

Il n'est pas du tout question des libertés individuelles ou de l'égalité de dignité de chacun-e ni de « l'acceptation de la diversité dans l'espace public », il n'est désormais plus question que des relations entre État et pluralité des convictions.

Enfin, il est surréaliste de faire croire qu'un enseignement moral et civique dans des établissements dont le fonctionnement est anti-démocratique induira la formation de citoyens libres et responsables. La formation civique des élèves doit passer par la participation de tou-te-s les acteurs du collège à la gestion et à l'organisation des établissements, c'est en faisant l'expérience de la démocratie, en apprenant à faire des choix, en s'investissant que les élèves deviendront des citoyens responsables.

Sud Éducation revendique une gestion coopérative des établissements où peut s'exercer la liberté d'expression des élèves et des personnels.

